



Table des matières

1/ Nom de l'association :	4
2/ Date de création :	4
3/ Objet :	4
4/ Localisation :	4
5/ Les valeurs du club :	4
6/ les membres :	5
7/ Organisation :	6
7-1 Les commissions :	6
7-2 Fonctionnement du club :	6
8/ Les grands domaines d'activité :	7
9/ Les partenaires historiques :	7
9-1 Les institutions	7
9-1-1 Les comités et Ligues FFVB	7
9-1-2 FAIL UFOLEP	7
9-1-3 CDOS	8
9-2 Les collectivités territoriales	8
9-2-1 Les mairies de Coudoux, Velaux et de La Fare les Oliviers	8
9-2-2 L'intersyndicale BVA	8
9-2-3 Le conseil général 13	9
9-2-4 La région	9
9-2-5 Les services de l'état	9
9-3 Les autres associations	9
9-3-1 Les associations des communes de Velaux et de La Fare	9
9-3-2 Les autres clubs de volley-ball	9
9-4 Les autres Structures	10
9-5 Les partenaires privés	10
10/ Les points forts/ les points à améliorer :	10
10-1 Points forts :	10
10-2 Points à améliorer :	10

Le projet associatif .....	11
Volet sportif : .....	11
1/ Discipline sportive concernée : .....	11
2/ Fonctions assurées.....	11
3/ Modalités d'accueil .....	11
3-1/ Diversité des publics .....	11
3-2/ Modalités de prise en charge.....	12
3 2-1 Pratiques initiations :.....	12
3-2-1-1/ Le baby volley.....	12
3-2-1-2/ Le volley pitchouns 6- 8 ans .....	13
3-2-1-3/ Les petits débutants 9 – 12 ans.....	14
3-2-1-4/ Les grands débutants – Tournois 4x4.....	15
3-2-1-5/ AS Volley-Ball UNSS Roquepertuse Velaux .....	16
3-2-1-6/ Le regroupement de licenciés - bassin de pratique – projet Zenith.....	17
3-2-2 Pratique compétition.....	17
3-2-2-1/ Le mini volley ou volley fédéral .....	18
3-2-2-2/ De l'école de volley vers le volley fédéral en 6x 6 .....	18
3-2-2-3/ Le volley fédéral en 6x 6 en seniors.....	20
3-2-3 Pratique loisir - UFOLEP .....	20
Volet éducatif : .....	21
1/ Le règlement intérieur .....	21
2/ Les labélisations .....	22
3/ L'adhésion à une fédération .....	22
6/ Les valeurs du sport & Fair play- Projet .....	24
6-1 Initiation du projet en 2016.....	24
6-2 Bilan de mi- saison 2016 /2017 .....	28
6-2-1 Planning remis à jour fin mars 2017.....	28
6-2-2 Budget 2016 pour saison 2016/2017 – Détails des dépenses .....	29
6-2-3 Retour sur expérience à mi saison .....	31
6-2-4 Budget prévisionnel pour le renouvellement de l'action .....	31
7/ Participation à la vie du club.....	33
7-1 l'accompagnement des équipes en matches.....	33
7-2 Organisation des collations et montage des terrains pour les tournois de jeunes .....	33
7-3 Participation aux tournois internes.....	33

7-4 Participation à l'organisation du tournoi open annuel .....	33
7-5 Participation aux manifestations municipales.....	33
7-6 Formations .....	33
Volet social :.....	34
1/ L'identification des personnes éloignées de la pratique .....	34
1-1 Le baby volley (3-5 ans) .....	34
1-2 Les débutants (6- 16 ans) .....	34
2/ Les initiatives prises .....	34
2-1 Le baby volley.....	34
2-2 Les petits débutants.....	34
2-3 Les grands débutants.....	35
3/ Les moyens mis en œuvre .....	35
3-1 Le baby volley.....	35
3-2 Les petits, grands débutants et UNSS Volley .....	35
4/ Les méthodes.....	35
5/ Organisation et participation à des manifestations écoresponsables.....	35
5-1 Manifestation organisée par le club : Tournoi open .....	35
5-2 Manifestations organisées par les communes : Fêtes du sport.....	36
Volet Economique:.....	36
1/ Le budget.....	36
2/ Les moyens matériel .....	36
3/ La mutualisation des moyens .....	36
4/ La tarification diversifiée .....	37
4-1 La « ristourne » famille.....	37
4-2 Aide au chômeur .....	37
4-3 Les dispositifs .....	37
5/ Les nouveaux besoins .....	37
6/ Les partenaires privés.....	37
Annexes :.....	38

## Présentation du Club :

### **1/ Nom de l'association :**

COUDOUX VELAUX LA FARE VOLLEY BALL

SIGLE : CVF VB

### **2/ Date de création :**

Association loi 1901 crée le 2 décembre 1982, affiliée depuis 1982 à la Fédération Française de Volley-ball et depuis 2004 également en UFOLEP.

1982 : COV VOLLEY BALL

1985 : COVF VOLLEY BALL, Fusion entre Velaux et la Fare les Oliviers

2015 : CVF VOLLEY BALL, Fusion entre Velaux, La Fare les Oliviers et Coudoux

### **3/ Objet :**

Cette association a pour but la pratique du volley-ball, du beach-volley, du volley de plage et de ses disciplines associées.

### **4/ Localisation :**

Siège social : Maison Des Associations, mairie de Velaux,

997 avenue Jean-Moulin, 13880 Velaux

Commune de Velaux, Gymnase A CAMUS / Bastide BERTIN

Commune de La Fare, Gymnase St EXUPERY

Utilisation du gymnase intercommunal Coudoux Velaux La Fare et Sibourg (hameau de la commune de Lançon de Provence), Patrice CENTARO qui se situe sur la commune de Coudoux

### **5/ Les valeurs du club :**

Le club a signé en 2000 avec le comité départemental 13 et tous les clubs du département la charte de déontologie et du fair-play du volleyeur qui nous engage à respecter dix commandements :

☺ Respecter les adversaires, les partenaires, le public

☺ Respecter les arbitres et officiels

☺ Respecter les règles du jeu

- ☺ Refuser la violence
- ☺ Rester maître de soi
- ☺ Etre loyal
- ☺ Se montrer exemplaire pour la jeunesse
- ☺ Former les jeunes, les éducateurs, les arbitres
- ☺ Accepter les sanctions
- ☺ Faire de la déontologie et du fair-play sa loi

Tous les cadres du club s'efforcent au quotidien de faire passer ces valeurs dans tous les moments de vie commune au club : Entraînements, Matches, collations à diverses occasions : gâteaux des rois, assemblées générales.

L'accueil de tous dans le club est mis en avant, chacun doit trouver sa place quel que soit son niveau de jeu, du plus jeune (3 ans) au plus ancien (64 ans)

C'est avant tout un club familial, où la convivialité est privilégiée : tournois parents /enfants, fête de Noël ...

## **6/ les membres :**

Zone géographique : Péri-urbain résidentiel

- Coudoux/Velaux /La Fare : 75 %
- Ventabren, Rognac, Aix, Berre, Marignane, etc. : 25%

Les adhérents :

Tous les adhérents sont licenciés soit en FFVB ou/et en UFOLEP.

Accueil dès 3 ans, volley-ball personnalisé par la pratique du pitchoun volley qui permet un passage progressif vers le volley-ball fédéral et évite tout découragement dû à la technicité du volley des « grands »

### **Saison 2016/2017 FFVB : Compétition**

164 licenciés dont 81% de moins de 20 ans

Filles moins de 20 ans : 79 / Filles de plus de 20 ans : 15

Garçons de moins de 20 ans : 54 / Garçons de plus de 20 ans : 16

Les équipes :

Seniors Départementales Féminines

Seniors Régionaux Masculins

M17G Départementaux

M17G Départementaux

M17F Régionales

M13F : 2 équipes

M13G ; 1 équipe

M11F : 3 équipes

M11G : 2 équipes

Pitchouns : 42 participants

**Saison 2016/2017 UFOLEP : Loisirs, 1 équipe**

11 licenciés garçons de plus de 20 ans

Hormis les cadres du CD13/Ligue de Provence sous contrat, tous nos entraîneurs sont bénévoles.

Les parents ou conjoints(es) des adhérents(es) sont bénévoles lors de l'organisation de manifestations par le club ou les communes.

## **7/ Organisation :**

En plus du comité directeur qui compte dix personnes, diverses commissions sont mises en place.

Voir organigramme annexe IX

### **7-1 Les commissions :**

Commission Communication site Internet

Commission Tournois et animations

Commission UFOLEP

Commission équipements

Commission Arbitrage

Commission marqueurs

Commission techniques et jeunes

### **7-2 Fonctionnement du club :**

☺ Le club n'a pas de salarié.

Une provision pour un emploi à temps partiel est prévue dans le budget mais jusqu'à ce jour nous n'avons pas trouvé de candidat.

☺ Le club a une convention de partenariat avec la ligue de Provence pour la mise à disposition d'un agent de développement dont la mission est d'intervenir dans le dispositif NAP de la mairie de La Fare les Oliviers

☺ Les dirigeants ainsi que les éducateurs sont bénévoles.

☺ Les responsables des commissions s'organisent de façon autonome, ils s'entourent des personnes volontaires et compétentes dans le club mais rendent compte au bureau de leur activité. Ce dernier valide les engagements financiers.

☺ La formation des éducateurs est obligatoire pour tout bénévole s'engageant dans la formation de joueurs. Le club prend en charge à 100% cette formation.

Tous les éducateurs du club sont titulaires d'un diplôme d'état et/ou délivré par la FFVB

Une formation continue est également assurée par la revalidation des diplômes fédéraux dans une période imposée par la FFVB.

## **8/ Les grands domaines d'activité :**

Volley-ball de salle, initiation, compétition et Loisirs

En 2010 le club s'est ouvert aux plus jeunes : 3 / 5 ans

Plus haut niveau atteint en féminine et en masculin : Pré-national

Participation aux compétitions CD13 et Ligue de Provence, UFOLEP

Organisation plateaux pitchouns dans le bassin géographique : Venelles, Vitrolles, Aix, Coudoux\_Veloux\_La Fare

Organisation d'un tournoi annuel ( 22<sup>ième</sup> édition en 3x3 en 2016, sans discontinuer , existait déjà depuis 10 ans en 4x4 ) qui accueille plus de 30 équipes de niveau départemental à PRO en 3x3 féminin et masculin le jeudi de l'ascension.

## **9/ Les partenaires historiques :**

### **9-1 Les institutions**

Elles nous permettent de pratiquer et faire évoluer notre sport et d'offrir à nos adhérents un championnat attrayant, une formation entraîneurs et dirigeants adaptée à la demande.

#### **9-1-1 Les comités et Ligues FFVB**

Depuis sa création en 1982 le club est affilié à la Fédération Française de Volley-Ball.

Le club participe aux championnats, formations et animations proposés par le CD13 et la Ligue de Provence.

#### **9-1-2 FAIL UFOLEP**

Depuis 2006 le club est affilié à l'UFOLEP, cette section mixte est ouverte à tous les adultes (à partir de 16 ans) anciens volleyeurs ou débutants désirant participer à un championnat loisirs en semaine.

### **9-1-3 CDOS**

Le CDOS nous aide en proposant des formations pour les dirigeants et/ou les bénévoles. Ils ont également un rôle d'information.

## ***9-2 Les collectivités territoriales***

### **9-2-1 Les mairies de Coudoux, Velaux et de La Fare les Oliviers**

Le club qui était intercommunal : Velaux et La Fare les Oliviers, devient Coudoux Velaux La Fare les Oliviers et ceci afin d'adapter les statuts du club au périmètre de notre activité.

Les communes,

☺ Mettent les installations sportives ou des salles municipales à la disposition de l'association sous convention de partenariat. Les conventions signées entre les CVF VB et les mairies de Velaux et de La Fare les Oliviers ne font pas apparaître de charges supplétives. Pas de convention signée avec Coudoux, le gymnase est géré par le syndicat intercommunal.

☺ Allouent sous forme de subvention des budgets pour le fonctionnement ou l'achat de matériel spécifique

☺ Proposent aux enfants de leurs communes des stages sportifs dans lesquels nous sommes impliqués pour l'animation de la séance volley, cela concerne quarante enfants sur les communes de Velaux et La Fare les Oliviers.

☺ Proposent à tous leurs habitants une fête des sports durant lesquelles nous proposons l'activité volley

☺ Ont mis en place les NAP. Nous intervenons dans ce dispositif sur la commune de La Fare les Oliviers

### **9-2-2 L'intersyndicale BVA**

Un gymnase intercommunal : Coudoux/Velaux/La Fare/Sibourg est mis à la disposition de l'association via le syndicat intercommunal qui le gère.

Le volley a 3 nouveaux créneaux depuis 2012/2013 :

- ✓ Baby volley
- ✓ Pitchouns Volley/ M15G
- ✓ Seniors filles

L'intersyndicale BVA,

☺ Met le gymnase BVA - Patrice CENTARO à la disposition de l'association sous convention de partenariat. La convention signée entre les CVF VB et l'intersyndicale ne fait pas apparaître de charges supplétives.

### **9-2-3 Le conseil général 13**

Le conseil général nous aide par une allocation de subvention pour le fonctionnement général et pour l'organisation de notre tournoi annuel.

### **9-2-4 La région**

Nous projetons de demander l'aide de la Région pour une allocation de subvention concernant les projets d'investissement dans le renouvellement de notre parc informatique : imprimante, PC bureau.

### **9-2-5 Les services de l'état**

La subvention du CNDS 2016 finance en partie notre projet du challenge fair play

## ***9-3 Les autres associations***

### **9-3-1 Les associations des communes de Velaux et de La Fare**

Sur leur demande nous assurons un créneau initiation volley pendant leur stage.

### **9-3-2 Les autres clubs de volley-ball**

Pour faciliter l'accès des jeunes à la compétition dans leur niveau de jeu nous avons opté pour le regroupement de licenciés quand le nombre de joueurs pour une même catégorie et même niveau de jeu n'était pas suffisant dans le club.

Cela permet :

- ☺ D'optimiser les moyens humains et financiers
- ☺ Aux joueurs d'intégrer une équipe départementale ou régionale selon son niveau de jeu et leurs catégories d'âge
- ☺ D'éviter les sur classements tout en permettant au club « support » de bénéficier des obligations de jeunes (DAF) nécessaires pour que les équipes premières jouent en régional et plus.
- ☺ De repérer les bons joueurs afin de les envoyer en sélection
- ☺ De dynamiser le volley-ball au niveau Départemental puis Régional en créant plus d'équipes

## **9-4 Les autres Structures**

### **Le collège de Roquepertuse de Velaux**

UNSS de la 6<sup>ième</sup> à la 3<sup>ième</sup>

## **9-5 Les partenaires privés**

Depuis la saison 2015/2016 le crédit agricole dans son projet « le sport pour valeur » soutient le club dans ses actions auprès du jeune public.

Cette convention a été renouvelée en janvier 2017.

## **10/ Les points forts/ les points à améliorer :**

### **10-1 Points forts :**

- Accueil des jeunes par un grand nombre de cadres formés et une capacité importante de salle sur les 3 communes .Nous avons réussi cette année à inscrire une équipe 6x6 grâce à l'entrée de la commune de Coudoux dans le club..
- Accueil de tous quel que soit le niveau de jeu et l'âge
- Convivialité, organisation de tournois parents/enfants, galettes des rois, conférences débats
- Formation des cadres entraîneurs, Tous les nouveaux entraîneurs ont obligation de suivre une formation s'ils ne sont pas diplômés

### **10-2 Points à améliorer :**

- Pérenniser le passage vers les catégories à 6 (à partir de minimes), déjà 2 équipes M17F et 1 équipe M17G engagées en 6x6 pour la saison 2016/2017.  
De plus toujours pour la saison 2016/2017 nous avons engagé 3 équipes jeunes en coupe de France : M15F, M17F et M17G
- Pour la classe d'âge 15/17 ans cela est compliqué car n'ayant pas de lycée sur les communes les enfants rentrent trop tard chez eux et ne peuvent pas venir aux entraînements.
- Attirer les collégiens, intervenir dans les collèges Nous avons un déficit d'adhérents garçons pour la tranche d'âge 11/14 ans que nous avons tenté de combler en créant une passerelle UNSS vers club avec la section Volley du collège Roquepertuse de Velaux.

- Encadrement pour les seniors Loisir débutant
- Trouver des partenaires privés, Crédit Agricole pour la saison 2015/2016, 2016/2017
- Former des cadres arbitres. En 2016/2017 : Formation de 7 jeunes arbitres. 2 arbitres sont licenciés au club et 6 marqueurs ont été formés en 2015/2016

Le projet associatif que nous mettons en place nous permettra d'atteindre nos objectifs d'améliorations

## **Le projet associatif**

### **Volet sportif :**

#### **1/ Discipline sportive concernée :**

Le Coudoux Velaux La Fare- volley-ball a pour but principal la pratique du volley -ball, du beach volley, du volley de plage et de ses disciplines associées.

Il est affilié à la Fédération Française de volley-ball et à l'UFOLEP

#### **2/ Fonctions assurées**

La pratique s'adresse à tous les types de public ; débutants, confirmés, jeunes et adultes.

Le club propose aux joueuses et joueurs par l'intermédiaire de la FFVB puis Ligue de Provence et Comité Départemental 13 la possibilité de s'initier au volley-ball et de participer à des championnats correspondant à leur niveau de pratique.

Le club offre également une formule loisir avec ou sans compétition pour les adhérents licenciés en UFOLEP.

#### **3/ Modalités d'accueil**

##### **3-1/ Diversité des publics**

Le CVF VB accueille les pratiquants à partir de 3 ans, notre doyenne cette année a 65 ans.

Les jeunes de moins de 18 ans représentent 73 % des adhérents dont 15% de 3 à 5 ans et 60% de femmes.

## **3-2/ Modalités de prise en charge**

### **3 2-1 Pratiques initiations :**

Elles concernent le baby volley, le volley pitchoun, les petits et grands débutants

Elles permettent à l'enfant non seulement de s'initier au volley-ball mais aussi d'acquérir des schémas moteurs et des habiletés qui lui permettront de devenir un sportif complet capable de s'adapter aux pratiques de toutes les disciplines sportives.

#### **3-2-1-1/ Le baby volley**



Pourquoi le baby ?

- ☺ Pour rajeunir l'image du volley-ball.
- ☺ Pour attirer un nouveau public plus jeune, plus dynamique qui sera un vivier de bénévoles potentiels
- ☺ Pour démontrer l'accessibilité du volley-ball à tout âge.
- ☺ Pour créer des liens sociaux entre les générations, en effet les parents mais aussi souvent les grands parents accompagnent les enfants et parfois participent aux séances.
- ☺ Pour augmenter à terme le nombre d'adhérents du club dans toutes les catégories d'âge et de pratique.



Déroulement d'une séance

- ☺ Nombre d'enfants : 20 à 25 à Velaux, 10 à 15 à Coudoux
  - ☺ Nombre de personnes adultes les encadrant par séance : 4 à Velaux, 2 à Coudoux
- Qualification des adultes : 1 DEJEPS, 1 BEES1, 1 entraîneur BEF5, 3 Educateurs école de volley
- Le DEJEPS licencié sur le club est également « responsable école de volley », le BEES1 est agent de développement de la Ligue de Provence
- ☺ L'accueil en club
- La prise en charge des enfants s'étalent sur 10 à 15 mn, ils sont regroupés sur un gros tapis appelé : « Le camp ».
- ☺ La séance : 1H00
- Chez les très jeunes un rituel doit s'installer afin qu'ils prennent des repères et des habitudes d'entraînement.
- 1<sup>ère</sup> étape : Avec ou sans musique échauffement : Petit train + rondes des mouvements

2<sup>ème</sup> étape : 3 ateliers de motricité et/ou habileté avec ou sans ballon, le passage d'un atelier sur l'autre se fait au son de la musique.

3<sup>ème</sup> étape : Le parachute (jeu d'équipe, favorise l'entraide)

4<sup>ème</sup> étape : retour au calme

La séance se termine en se tapant dans les mains comme à la fin d'une rencontre

### **3-2-1-2/ Le volley pitchouns 6- 8 ans**

C'est la première catégorie de l'école de volley.



Pourquoi le volley pitchoun ?

Le volley est considéré comme un sport difficile d'accès pour les jeunes car trop technique. Le but de la nouvelle pratique proposée par le comité 13 depuis 2005 est de s'adapter au développement psychomoteur et cognitif de chaque enfant.



Qu'est-ce qui change ?

Avant : les joueurs arrivaient en club et étaient intégrés à des équipes correspondant à leurs catégories d'âge.

Après : Les joueurs arrivent en club et sont orientés vers la nouvelle pratique ou vers la section fédérale selon leurs niveaux de jeu.



Qu'est-ce que le volley pitchoun ?

Une forme de jeux aménagés respectant le rythme d'acquisition des habiletés de chaque enfant.

Le joueur devra toujours effectuer une action supplémentaire entre deux touches de balles. Par exemple : aller tourner autour d'un plot lorsque le ballon est envoyé dans le terrain adverse avant de se repositionner pour recevoir le ballon à nouveau. Ceci a pour but de dynamiser le jeu et de préparer le jeune joueur à enchaîner des tâches.

Le filet est très haut pour laisser le temps aux joueurs de réaliser cette action supplémentaire. Les ballons utilisés sont de différentes tailles, le joueur choisi celui qu'il veut.

Le passage d'un niveau à l'autre est décidé en commun entre le joueur et l'entraîneur



Quelles en sont les règles ?

Deux formes de jeux :

Du 1x1 : Le débutant démarrera par du jeu en 1x1, là encore plusieurs niveaux sont proposés (de 1 à 6)

Du 2x2 : Pour accéder à ce niveau, il est nécessaire de savoir renvoyer une balle de l'autre côté du filet en passe.



Déroulement d'une séance ?

☺ Nombre d'enfants : 20 à 25 sur Velaux, 10 à 15 sur Coudoux

☺ Nombre de personnes adultes les encadrant par séance : 4 à Velaux, 2 à Coudoux

☺ Qualification des adultes : 1 DEJEPS Volley Ball responsable école de volley, 2 Educateurs école de volley , 1 DEJEPS responsables école de volley et 1 Educateur école de volley à Coudoux.

☺ L'accueil en club

La prise en charge des enfants s'étalent sur 5 à 10 mn, la séance commence par un jeu qui permet à tout le monde d'arriver.

☺ La séance : 1H15

Bien sûr la nouvelle pratique ne se suffit pas à elle-même et les exercices de motricité, de coordination et de jonglage sont proposés.

Ils sont sous forme de circuits, de relais, ou de jeux d'opposition avec ou sans ballon.

Le contenu est très diversifié et les techniques employées sont celles enseignées par la Fédération Française de Volley-ball au cours de ses formations d'éducateurs école de volley.

Le jeu est au centre de l'entraînement : L'imaginaire de l'enfant est sollicité, alternance jeu d'entraide puis jeu d'opposition, apprentissage des différents rôles (arbitre, marqueur, joueur)



Comment est évaluée la progression ?

Une fois par mois par bassin de pratique (Venelles, Vitrolles, Aix, Coudoux\_Velaux\_La Fare) les enfants se rencontrent pour un tournoi.

Auparavant les responsables de chaque club ont envoyé par @mail au club organisateur, la liste des joueurs qui seront présents ainsi que leurs niveaux de pratique.

Le club recevant organise les poules de niveaux et accueille les équipes dans son club (pour chaque joueur : 4 à 5 matches par matinée)

Le classement par niveaux est donné en fin de tournoi.

Un goûter est offert systématiquement aux joueurs par le club recevant.

En fin de saison sportive un tournoi final regroupe tous les bassins de pratique

### **3-2-1-3/ Les petits débutants 9 – 12 ans**



Pourquoi le volley petit débutant ?

Dans cette classe d'âge nous avons déjà des enfants confirmés qui évoluent en pratique fédérale et ont une maîtrise avancée des gestes techniques.

Ce n'est pas le cas des nouveaux arrivants il a fallu s'adapter et créer des exercices spécifiques à cette classe d'âge entre le pitchoun volley et le mini volley.



Qu'est-ce qui change ?

Même philosophie que pour le pitchoun volley : Les amener petit à petit vers une pratique fédérale.



Qu'est-ce que le volley petit débutant ?

Ils utilisent des ballons correspondant à leur catégorie d'âge.

L'accent est mis sur l'habileté motrice, jonglage, technique.

Exercices qui se rapprochent du mini volley mais adaptés aux habilités déjà acquises



Quelles en sont les règles

Le petit débutant participe aux tournois « volley pitchouns » en 2x2 (voir ci-dessus)



Déroulement d'une séance

☺ Nombre d'enfants 10

Âge 9 à 12 ans Débutants

☺ Nombre de personnes adultes les encadrant par séance 1

☺ Qualification des adultes 1 DEJEPS, 1 BEES2, 1 éducateur école de volley

☺ Séance 1H30 à 3H00

Alternances d'exercices proposés en volley pitchouns et en volley fédéral. Evolution tout au long de l'année pour amener ces enfants vers la pratique fédérale et rejoindre le groupe des confirmés.



Comment est évaluée la progression

En début de saison ces enfants participent aux tournois de la nouvelle pratique, le but étant de pouvoir participer aux plateaux de tournois poussins/benjamins à partir de la mi- saison.

### **3-2-1-4/ Les grands débutants – Tournois 4x4**



Pourquoi le volley grand débutant

Le nombre de joueurs M15 et M17 (14 à 16 ans) est en chute dans l'ensemble du département. Arrivé à l'adolescence il est difficile de s'intégrer à une équipe de volley confirmée. Pour permettre au plus grand nombre de découvrir l'activité et de rejoindre par la suite la pratique compétitive nous proposons une section « grands débutants »



Qu'est-ce qui change ?

La possibilité de participer à un championnat même à effectif réduit.



Qu'est-ce que le volley petit débutant ?

Le comité pour éviter de perdre les joueurs de ces catégories a mis en place depuis la saison 2012/2013 des tournois M15/M17 en 4x4 et leur propose ainsi de participer à un mini championnat à effectif réduit.

S'il est impossible de réaliser un groupement de club cela permet aussi aux équipes non débutantes mais dont l'effectif est trop juste d'intégrer ce championnat.



Quelles en sont les règles ?

Une fois par mois ils participent aux championnats débutants en 4x4 sous forme de plateaux. Ces tournois sont reçus à tour de rôle par les clubs participants au championnat 4X4 M15/M17 Féminins et Masculins.



Déroulement d'une séance ?

☺ Nombre d'enfants : 8 Filles et 6 Garçons

Âge : 13 à 16 ans

☺ Accueil en club

Ils sont intégrés aux équipes Minimales Féminines et Masculines pour l'entraînement avec un travail spécifique sur le collectif en 4x4. Un gros effort est fait sur le travail de coordination et gestes technique.

☺ Nombre de personnes adultes les encadrant par séance et par catégorie : 1

☺ Qualification des adultes : 1 entraîneur BEF4, 1 entraîneur école de volley



Comment est évaluée la progression ?

Le cadre responsable, en fonction des critères utilisés sur les plateaux techniques pitchouns en début de saison évalue les habilités motrices de chacun et la capacité du joueur à rejoindre le groupe compétition.

### **3-2-1-5/ AS Volley-Ball UNSS Roquepertuse Velaux**



Pourquoi un partenariat avec l'UNSS en 2013/2014 ?

Depuis 4/5 ans nous constatons un déficit d'adhérents dans les catégories 11/14 ans : années collège. Le volley est peu pratiqué dans le cursus scolaire au collège et très peu médiatisé.

Nous sommes allés à la rencontre des professeurs de sports en leur proposant notre aide humaine et matérielle à l'ouverture d'une section volley en UNSS.

Le but étant de créer une passerelle entre l'UNSS et le club afin de récupérer des adhérents en FFVB et augmenter le nombre de licenciés de cette catégorie d'âge.

Après 3 ans de partenariat pendant lequel le cadre que nous avons mis à disposition a formé la professeure de sport, la section UNSS est à présent autonome .



Quelles en sont les règles ?

Ces collégiens sont licenciés à l'UNSS et participent aux compétitions UNSS

Une convention signée entre l'UNSS et le comité<sup>13</sup> de volley-ball permet à ces mêmes collégiens avec leurs licences UNSS de participer aux plateaux benjamins(es)



Déroulement d'une séance ?

Identique aux séances « grand débutant » ou mini volley selon le niveau des élèves.



Comment est évalué le bénéfice du partenariat ?

La saison suivante, nous espérons récupérer des adhérents directement inscrits en club.

### **3-2-1-6/ Le regroupement de licenciés - bassin de pratique – projet Zenith**

Etude de mise en place d'un bassin de pratique avec Vitrolles sports dans le cadre du projet Zénith dans le but de permettre à nos jeunes de jouer en seniors à un niveau Fédéral 3 ou 2 tout en restant licencié en jeunes dans leur club

Bassin Pitchouns : Coudoux\_Velaux\_La Fare , Venelles, Vitrolles, Aix

Organisation des plateaux pitchouns (débutants de 5/ 12 ans) depuis 2005 sans discontinuer.

Principe : A tour de rôle un club reçoit, il organise le plateau, offre le goûter pour les enfants et envoie un compte rendu des matches au comité et aux autres clubs. 6 à 7 plateaux par an.

### ***3-2-2 Pratique compétition***

Pratique fédérale proposée par la FFVB via ses Comités et Ligues. Cela prend en compte la participation des équipes aux championnats mais également la formation des joueurs, des cadres et des arbitres.

Cela concerne le mini volley, les championnats de jeunes et seniors.

### **3-2-2-1/ Le mini volley ou volley fédéral**



Pourquoi le mini volley ?

Lorsqu'un minimum d'aptitude est acquis : service, plus de blocage de balles les enfants intègrent la pratique fédérale selon leurs âges poussins (es) ou benjamins (es).



Quelles sont les règles ?

Les rencontres sont sous forme de tournois

☺ Fréquence : 1 par mois

☺ Terrains réduits

☺ Filet bas

☺ Peut-être mixte

Nombre de joueurs par équipes :

☺ Poussins : 2x2

☺ Benjamins : 4x4



Déroulement d'une séance ?

☺ Nombre d'enfants :

Les poussins (es) : Nb : 12

Âge : 9/10 ans

Habilité : Confirmé

Les benjamins (es) : Nb : 9 confirmés

Âge : 11/12 ans

Habilité : Confirmé

☺ Accueil en club

En continuité au Pitchoun volley des exercices de motricité, de coordination et de jonglage sont également proposés.

Ils sont sous forme de circuits, de relais, ou de jeux d'opposition avec ou sans ballon.

Le contenu et les techniques employées sont celles enseignées par la Fédération Française de Volley-ball au cours de ses formations d'éducateurs école de volley mais aussi empruntées aux volley-ball Canadien, Hollandais ou autres.

☺ Nombre de personnes adultes les encadrant par séance et par catégorie : 1

☺ Qualification des adultes : 1 BEES1, 1BEES2

### **3-2-2-2/ De l'école de volley vers le volley fédéral en 6x6**



## Le volley fédéral 6x6 en jeune

Les joueurs issus du mini volley ou volley M15/M17 4x4 confirmés peuvent intégrer les championnats de jeunes en pratique fédérale 6x6.

Au cours des années, nous avons constaté qu'il était difficile dans tous les clubs de proposer du volley-ball à chacun selon son niveau de jeu chez les 13-18 ans.

Nous avons opté au CVF VB quand cela est possible pour les regroupements de licenciés avec les clubs voisins en cas de sous-effectif dans une catégorie.

Pour cette saison nous n'avons pas de regroupement car nous avons assez de jeunes de 13/16 ans et avons engagé deux équipes M17 Féminines et une équipe Masculine en 6x6 ;

Les équipes M15F, M17F et M17G sont engagées en coupe de France

Les catégories fédérales en 6x6 dites compétitions de jeunes sont :

13/14 ans M15

15/16 ans M17

17/18/19 ans M20



## Quelles sont les règles ?

Le championnat se déroule du mois d'octobre à juin et selon les années se découpe en phases : Départementales + Régionales ou pas (uniquement régional si le nombre d'équipes Départementales est insuffisant pour constituer un championnat)

Le nombre de rencontres varie de 16 à 20 selon les formules.

Des tournois qualificatifs à la phase régionale peuvent être organisés selon les saisons



## Déroulement d'une séance ?

☺ Nombre d'enfants : 18 filles

Âge : 13/16 ans

☺ L'accueil en club

Deux séances de 1H30

Les entraîneurs sont en relation permanente avec les cadres du comité et de la ligue de Provence, le contenu des séances suit la politique de formation des jeunes volleyeurs mise en place par la FFVB.

Les bons éléments ou les éléments ayant des aptitudes intéressantes (critères fédéraux) sont dirigés vers les pôles espoirs et/ou vers les stages de sélection.

Saison 2016/2017 : 3 jeunes filles M15 surclassées sont sélectionnées pour les stages Régionaux en vue de participer aux Volleyades (National)

☺ Nombre de personnes adultes les encadrant par séance: 2

☺ Qualification des adultes : 2 BEF4

### **3-2-2-3/ Le volley fédéral en 6x6 en seniors**



Le volley fédéral 6x6 en seniors Garçons et Filles

Dès les catégories « cadets » les meilleurs éléments sont intégrés aux équipes seniors.

Nous avons cette année une équipe Seniors filles en Départemental et une équipe seniors Garçons en Régional



Quelles sont les règles ?

Le championnat se déroule d'octobre à mai sous forme de matches aller-retour.

Selon le nombre d'équipe il se compose d'une ou plusieurs poules. A l'issue d'une première phase par poule des rencontres croisées sont organisées. Cela représente de 16 à 20 matches.

Possibilité de jouer ces rencontres en semaine.



Déroulement d'une séance ?

☺ Nombre de joueuses(rs) : 13 filles et 12 garçons

☺ L'accueil en club

2 séances de 2H00

La qualification des cadres permet d'intégrer à ces équipes des joueurs (ses) parfois quasi débutantes si elles ou ils ont les aptitudes physiques requises. Cela est plus facile également pour intégrer les jeunes joueurs (ses).

Avec deux séances par semaine tous les secteurs de jeux sont revus systématiquement, beaucoup de formation est également nécessaire pour lisser les écarts de niveaux.

☺ Nombre de personnes adultes les encadrant par séance et qualifications:

Filles : 1 cadre DEJEPS, Garçons : 1 cadre en formation BEF5/BEF4

### ***3-2-3 Pratique loisir - UFOLEP***

Depuis sa création le club a toujours proposé une section loisir avec ou sans compétition.



Pourquoi un championnat Loisir ?

Pour répondre à une demande de « Loisir compétition ». Le club est affilié depuis 2004 en UFOLEP et ces équipes participent aux championnats proposés par la section volley-ball

La participation à ce championnat n'est pas obligatoire mais le devient une fois le joueur(se) engagé(e) en compétition.



Quelles sont les règles ?

Selon les années le championnat comprend 7 ou 8 divisions de 6 à 8 équipes de DIV 1 la plus forte à DIV 7/8 la moins forte. Dans chaque division les équipes se rencontrent en matches simples sur une demi-saison. Le passage d'une division sur l'autre se fait deux fois par saison. Une coupe est également organisée entre toutes les divisions avec pénalités de points pour les divisions les plus hautes. Possibilités de championnat mixte en 4x4.



Déroulement d'une séance ?

☺ Nombre de joueuses : 10 à 15 garçons

☺ L'accueil en club

2 séances de 2H00

☺ Nombre de personnes adultes les encadrant par séance et qualifications: 1 ancien joueur de PROB, anciennement entraîneur régional (formation non recyclée)

## Volet éducatif :

### 1/ Le règlement intérieur

Chaque adhérent au moment de son adhésion au club est informé par le règlement intérieur des règles régissant la vie dans l'association. Celui-ci est disponible en plus de l'affichage sur le site Internet du club.

Il précise :

☺ Les règles de conduites à tenir lors des entraînements et déplacements en matches comme le respect des horaires, l'accompagnement des équipes à tour de rôle en matches, le prêt et la restitution des maillots ...

☺ L'organisation du club en commission

☺ Les modalités d'inscription

Ce règlement est complété par un organigramme décrivant les fonctions de chacun au sein du club.

## **2/ Les labélisations**

La FFVB a relancé en 2012 avec une nouvelle formule, toujours en partenariat avec Molten, le dispositif labels pour récompenser les clubs qui œuvrent quantitativement et qualitativement au développement du Volley-ball.

Il existe trois types de labels:

- Club Formateur
- Club Accueil des jeunes
- Club Santé

Le club a obtenu :

En 2003 : Label Club formateur, annexe II

En 2006 : Label club régional, annexe III

En 2012 : Label Club Accueil des jeunes, Annexe IV

En 2013 : Label Club formateur Futur, annexe V

**En 2014 : Label Club formateur Futur, annexe VI**

**En 2016 : Label club formateur, annexe VII**

De plus depuis sa création en 2005 l'école de volley est agréée par la FFVB via son Comité Départemental 13 puisque celle-ci respecte le cahier des charges FFVB « école de volley », attestation en annexe VIII.

Le responsable de la section est titulaire d'un DEPJS volley-ball et du diplôme « Responsable école de volley » délivré par la FFVB.

La section « baby volley » créée en 2010 est également reconnue comme satisfaisant aux critères qualitatifs nécessaires à son fonctionnement par le Comité 13. Pour l'instant le baby volley n'a pas de labélisation propre et est inclus dans l'école de volley. Depuis 2010 nous avons formé 11 éducateurs école de volley .

## **3/ L'adhésion à une fédération**

La licence sportive :

Tous nos adhérents sont licenciés FFVB et/ou UFOLEP.

De ce fait nous leur demandons de respecter les règles érigées par ces fédérations et notamment :

☺ D'établir un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique du volley - ball y compris en compétition.

☺ De ne pas faire usage de substance dopante pouvant nuire à leur santé.

☺ De respecter l'autre et ses différences.

## **4/ Les Nouvelles Activités Périscolaires**

Depuis la rentrée 2014/2015 nous avons mis à disposition de la mairie de La Fare les Oliviers un Agent de développement de la Ligue de Provence entièrement financièrement à la charge du club. Dans le cadre du volley à la demande le club a signé une convention de partenariat avec la Ligue de PCE d'une part et avec la commune de La Fare d'autre part . Voir Annexes IX et X

☺ Pourquoi s'inscrire dans le dispositif NAP ?

Nous souhaitons sensibiliser le jeune public à la pratique régulière d'une activité physique via le volley-ball. En commençant tôt l'enfant s'éduque aux bienfaits du sport, ensuite à l'adolescence puis à l'âge adulte il sera naturel pour lui d'en faire.

☺ Par qui ?

Cette mise à disposition est entièrement prise en charge financièrement par le club.

L'agent de développement qui intervient est sous contrat de partenariat club/Ligue.

Nous avons équipé le gymnase de matériel pédagogique et de ballons adaptés à la pratique en primaire.

☺ Quelles en sont les règles ?

L'organisation logistique est gérée par le service de sports de La Fare Les Oliviers. Les groupes d'enfants changent par tranches d'âge à chaque vacance scolaire, ce qui nous permet de toucher un maximum d'enfants. Cette année nous interviendrons uniquement sur les primaires.

Notre éducateur est accompagné en permanence d'un éducateur du service des sports que nous formons cet éducateur pour qu'il obtienne la qualification FFVB EVB1. Licence et formation pris en charge financièrement par le club.

☺ Déroulement d'une séance ?

Les séances sont proches de ce que nous proposons en volley pitchouns vues qu'elles s'adressent à la même population d'enfants

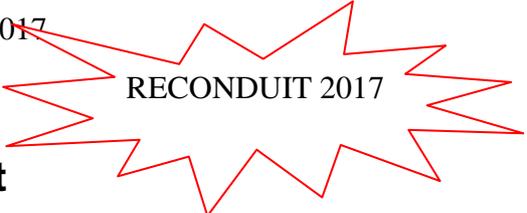
☺ Comment est évalué le bénéfice du partenariat ?

La saison suivante, nous espérons voir ces enfants poursuivre une activité sportive dans les NAP ou dans les différents clubs de la ville

## 5/ Le collège Roquepertuse de Velaux

Afin de pallier au déficit de jeunes de la tranche d'âge 11/14 ans nous avons établi un partenariat à partir de la saison 2013/2014 avec l'AS volley-ball du collège Roquepertuse de Velaux. Nous avons acheté le matériel pédagogique nécessaire. La professeure de sport a été formée par l'agent de développement mis à disposition par le club pendant 3 ans. La prise en charge financière de cet intervenant a été supportée par le club. A présent la professeure a pris le relais et peut assurer l'activité seule.

Equipe féminines de 3<sup>ème</sup> termine 1<sup>ère</sup> du département en 2016/2017



RECONDUIT 2017

## 6/ Les valeurs du sport & Fair play- Projet

### 6-1 Initiation du projet en 2016

Le club a la volonté autour d'un projet de promouvoir les valeurs du sport et du fair play à l'entraînement, en matches et dans la vie quotidienne de chacun.



Quelles sont les valeurs du sport ?

☺ Le respect.

- Des règles du sport pratiqué, dans la lettre et dans l'esprit,
- Des arbitres et de l'arbitrage, qu'il faut savoir accepter,
- De l'adversaire. Rester correct en n'étant jamais méprisant ou vulgaire.
- Du public : être simple, éviter les démonstrations agressives ou excessives mais savoir partager ses émotions avec le public.
- De l'environnement : veiller à limiter dans toute la mesure du possible les atteintes à l'environnement, pratiquer le tri sélectif et éviter le gaspillage.
- Des autres et de ses différences : Religions, idées, âges, sexes, origines

☺La loyauté.

Etre en permanence « fair-play », ne pas tricher. Rejeter radicalement toute forme de dopage, de corruption. Se garder de porter atteinte de quelque façon que ce soit à la précieuse source de santé physique et morale que nous offre le sport

☺ Le contrôle de soi.

Ne pas répondre aux provocations, ne pas récriminer, rester lucide, calmer ceux qui se laisseraient emporter. Mettre son énergie créatrice au service de son équipe.

☺ Le dépassement de soi.

Le sport exige beaucoup de générosité dans l'effort et de persévérance dans les pratiques et aboutit ainsi à des améliorations des qualités physiques et morales qu'aucune autre activité ne peut procurer.

L'esprit d'équipe, en particulier, conduit à ce dépassement : il constitue une école de la solidarité et de l'abnégation. L'amour du maillot amène à réaliser des exploits que l'on croyait hors de portée.

☺ Donner sa chance à tous

Faciliter l'accès à la pratique des plus démunis

Intégrer les débutants dans des équipes confirmées par le biais d'éducateurs compétents

☺ La joie dans le sport.

Le sport est une source d'enthousiasme. Il procure des sentiments, des sensations, des joies que rien d'autre ne permet d'atteindre. Les amitiés nouées sur les terrains sont parmi les plus belles et les plus solides. Il faut vivre le sport comme un immense plaisir, à la mesure extraordinaire de ce qu'il apporte.

☺ L'engagement

Transmettre ce que l'on apprend et reçoit aux plus jeunes

Se mettre au service du club en prenant des responsabilités



Pour qui ?

Principalement destiné au jeune public, ces actions auront une répercussion sur les adultes et conduiront ces valeurs à l'extérieur de l'enceinte du club



Par qui ?

Tous les éducateurs et arbitres du club sont impliqués, il est coordonné par un arbitre du club référent.

Nous ferons également appel aux parents bénévoles, aux jeunes volontaires ainsi qu'à des intervenants extérieurs



Le projet : Promouvoir les valeurs du sport et le fair play

☺ Motivation du thème choisi

Devant la montée de la violence et des incivilités constatées, la déshumanisation des rapports, l'utilisation excessive et parfois malsaine des réseaux sociaux via Internet il est apparu important au comité directeur du club d'initier une action visant à sensibiliser le jeune public aux valeurs essentielles du sport.

## ☺ L'action

Créer un parcours de découverte sur le thème : fair play et les valeurs du sport. Constitution d'un groupe de travail mixte, intergénérationnel et qui intégrera éducateurs et parents pour l'élaboration de différents supports : Quiz, défis, jeux de rôles, rencontres sportives, débats, forums de discussion qui seront proposés aux enfants tout au long de la saison sur les thèmes : Le respect de soi et des autres, le goût de l'effort, l'acceptation de la différence, la persévérance,... tout ce qui fait d'un joueur un grand champion. Le groupe imaginera comment motiver les troupes à participer et comment récompenser les gagnants. En fin de parcours les enfants devront être capables d'appliquer ces valeurs à soi-même, les reconnaître chez autrui, les transmettre. Pour clôturer la saison sportive un rassemblement autour des valeurs du sport sera imaginé regroupant tous les acteurs du projet et au-delà. Notre partenaire le "crédit agricole les valeurs du sport" y sera associé. Le respect et l'engagement seront nos axes prioritaires

## ☺ Les moyens

Ce projet est supervisé par nos arbitres du club

Par toute une batterie de supports qui seront sous multiples formes faire découvrir les valeurs du sport.

Par exemple : Forum de discussion via Facebook, quiz sur notre site Internet avec retour par mails, concours de dessins avec élection du meilleur dessin, débats directs avec Intervenants extérieurs ou internes, formation arbitrage, tournoi parents/enfants, tournois entre différents publics, présences sur matches PRO, etc. Toutes ces actions, hormis les entraînements et matches, seront ouvertes aux licenciés du club mais aussi aux écoles et collèges des 3 communes, une publicité sera organisée en ce sens. Via les TAP nous pourrions toucher les enfants de La Fare oliviers, actions spécifiques à prévoir.

L'enfant devra reconnaître ces valeurs autour de lui : Assister à des matches de seniors dans son club ou dans des clubs voisins évoluant à des niveaux supérieurs, regarder ce qu'il se passe dans son entraînement.

Noter les plus et moins, proposer via un mini projet comment aller vers plus d'engagement dans les valeurs du sports comme la création de bandes dessinées, journaux, livrets, de fanions, l'organisation d'excursion à thème, la création d'un formulaire fair play à remplir à chaque match pour élire l'équipe la plus fair play du championnat puis organisation rencontres amicales avec l'équipe gagnante et remises fanions « fair play »... ils pourront travailler en groupe.

Pour les motiver à participer à ce challenge par leurs comportements pendant les cours, les entraînements, matches et dans la vie du club ils pourront cumuler des points afin de décrocher le podium du joueur fair play du mois. Cette récompense sera immédiate, kit à prévoir (débardeurs, chaussettes, genouillères, ...)

De plus les meilleures propositions de mini projets seront primées, mise à l'honneur sur le site, membre d'honneur du club, le meilleur dessin pour être imprimé tee shirt valeur du sport.

Pour suivre cette action nous prévoyons de réaliser un reportage photo et/ou petit film (aide d'une association de notre commune TV Velaux et de notre webmaster)

Pour financer tout cela nous prévoyons en plus des subventions d'état de démarcher les entrepreneurs et commerces locaux



### Planning

Le projet s'étend du début à la fin de la saison sportive 2016/2017

Pour le mettre en place un planning a été établi

1. Information cadre club	Mars/avril 2016
2.1 Préparation quiz	Mars/avril 2016
2.2 Préparation site Internet	Mars/avril 2016
2.3 Contact équipe TV Velaux	Mars/avril 2016
3. Information public et lancement opération	Septembre 2016
4. Préparation des documents servant au retour d'expérience	Octobre/décembre 2016
5. Diverses rencontres proposées : Matches seniors dans le club Matches PRO Exercices mise en situation, match d'improvisation théâtrale Initiation à l'arbitrage Discussion avec Educateur en milieu sensible Match avec handicapés mentaux légers Rencontre amicales avec d'autres clubs Entrainement des plus jeunes par les plus anciens Tournoi inter équipes / parents enfants Confectionner un panneau valeurs du sport pour afficher dans les salles et aux différents forums des associations Concours fair play pour le tournoi open du club	Septembre 2016 à avril 2017

6. Recueil des différents mini projets et analyse	Mai 2017
7. Remise des récompenses, 1 par valeur du sport retenu	Juin 2017
8. Fête du fair play ouverte à tous, avec diffusion du reportage et remise des récompenses	Juin 2017
9.1 Retour sur expérience	Juin/Juillet 2017
9.2 Préparation de la continuité du projet pour la saison suivante	Juin/Juillet 2017



### Retour sur expérience

En fin de projet un bilan sera établi

Questions auxquelles il faudra répondre :

- Le thème a-t-il suscité des questionnements amenant à des changements de comportements ?
- Le nombre de personne s'engageant dans la prise de responsabilité, entraîneurs, marqueurs, arbitres ou dirigeants a-t-il augmenté ?
- Le nombre de bénévoles a-t-il augmenté ?
- Le coût financier du aux incivilités s'est-il réduits ?
- La participation des adhérents à l'assemblée générale du club a-t-elle augmenté ?
- Les équipements et matériel pédagogique mis à disposition ont-ils été détériorés ?

## **6-2 Bilan de mi- saison 2016 /2017**

Le groupe de travail s'est mis en place après l'Assemblée générale de juin 2016 clôturant la saison 2015/2016 ou le projet a été présenté et accepté. Dès les forums de la rentrée une information a été diffusée sur le challenge Fair play 2016/2017

### **6-2-1 Planning remis à jour fin mars 2017**

1. Information cadre club	Mars/avril 2016
2.1 Présentation projet adhérents, élus, partenaires	AG juin 2016
2.2 Préparation site Internet	Septembre 2016
2.3 Contact équipe TV Velaux	Mars/avril 2017
3. Information public et lancement opération	Septembre 2016
4. Préparation des documents servant au retour d'expérience	Saison 2016 /2017
5. Diverses rencontres proposées :	Septembre 2016 à avril

<p>Matches seniors dans le club – saison 16/17</p> <p>Matches PRO – saison 16/17</p> <p>Exercices mise en situation, match d'improvisation théâtrale :</p> <p>A faire</p> <p>Formation jeunes arbitres Novembre 2016 / Mars 2017</p> <p>Discussion avec Educateur en milieu sensible Avril 2017</p> <p>Conférence débats fair play avril 2017 CA sports pour valeurs</p> <p>Film les optimistes ( équipes octogénaires jouant au volley) , diffusion prévu entre juin 17 et sept 17</p> <p>Match avec handicapés mentaux légers : A faire</p> <p>Rencontre amicales avec d'autres clubs saison 16/17</p> <p>Entraînement des plus jeunes par les plus anciens ;</p> <p>Entraînements babies/ Pitchouns</p> <p>Tournoi inter équipes / parents enfants : Noël / Février</p> <p>Tournoi volley assis ados ; Décembre 16</p> <p>Confectionner un panneau valeurs du sport pour afficher dans les salles et aux différents forums des associations- sept 16</p> <p>Concours fair-play pour le tournoi open du club juin 17</p> <p>Challenge fair-play ; tous les mois saison16/17</p>	2017
<p>6. Recueil des différents mini projets et analyse :</p> <p>Concours dessin pour impression d'un tee shirt du fair-play</p>	Résultat concours Avril 2017, édition Tee-shirt Mai 2017
<p>7. Fête du fair-play et Remise des récompenses, 1 par joueur et par équipe lors du tournoi final équipes mixées (âges et niveaux différents) fin de saison 2016/2017</p>	Juin 2017
<p>8. Diffusion du reportage sur le site, photos mises au fil de l'eau</p>	Juillet août 2017
<p>9.1 Retour sur expérience</p>	Juillet /Août 2017
<p>9.2 Préparation de la continuité du projet pour la saison suivante</p>	Juillet/aôût 2017

### **6-2-2 Budget 2016 pour saison 2016/2017 – Détails des dépenses**

Items	Montants prévus estimés	Montants dépensés estimés	Dépenses réalisées ou à réaliser avant fin juin 2017
Objets promotionnels			
Lots pour challenge fair play 10 x 40 €	400 €	451 €	42 € ( sacs piabes lots)[2016] + 214 € ( sac pliable jusqu'en juin + lots janvier/fév ) = dépensé + lots mars à juin estimés à 168 € [2017]
<del>Création de fanions pour équipes fairplays par catégories</del> remplacés par gourdes personnalisées Nom du club et symbolique fair play nb 100	150 €	200 €	100 gourdes personnalisées
Banderoles fair plays	160 €	160 €	compter 80 € par banderoles de 2 m ( on écrit ce que l'on veut ) 0,7 m de hauteur x2 = 160 €
Tee-shirts avec impression dessin gagnant nb : 180	540 €	1 290 €	Lancé par Sabrina après vacances Fév 2017 : Maquette 30 € + impression 7 € /tee shirt ( prix plus que prévu ) et nb plus important car plus d'adhérents nb 180 soit 1290 € => dépassement budget Réalisation des tee shirt prévue fin mai pour donner lors du rassemblement final en juin 2017
Dotation mini projets : sensibilisation à l'arbitrage en interne puis formation théorique jeunes arbitres par arbitres officiels + organisation matches amicaux pour validation partie pratique	500 €	745 €	Formation de jeunes arbitres : <b>560 €</b> [=7 x 80 € ]+ frais déplacements stagiaires : <b>185 €</b> [= 616 km x 0,3 (Détails : Velaux/Marignane 38 km x 4j ( covoiturage à 4 ) = <u>152 km</u> ; Aix /Marignane 54 km x4j (seul) = <u>216 km</u> ; Velaux/Venelles 62km x 4j ( covoiturage à 2 ) = <u>248 km</u> ) . <b>Total = 745 €</b>
Support pédagogique			
Pour Sport santé ( handi sport, care sports , ..) pour ini	300 €	100 €	Support fait par encadrant , Encadrants = déplacements 5 entraîneurs pour volley assis avant vacances Noël
Interventions -			
Frais déplacements et intervention - 28 AVRIL 2017	500 €	30 €	Romain = 30 € , Muriel Hurtis gratuit
Pot de l'amitié - 3 communes invités + autres assos + €	100 €	500 €	Organisation soirée cocktails ( 400 € ) + sécurité ( SSIAP 100 € ) - dépense en avril 2017
Thème Fair play dans TAP séances réparties sur l'année ( bracelets		180 €	TAP La Fare - séances Fair play - Dotation par la FFVB bracelets + diplômes
Déplacemenst en matches ,			
Accompagnements ( véhicules; 0,3 €/km ) 5 véhicules Istres : 80 km / Martigues : 80 km/ Venelles : 80 km	300 €	200 €	Ramasseurs de balles à Venelles match de PRO + accompagnements en matches PRO des jeunes
Prix des places	200 €	0 €	Entrées gratuites pour 2016 2017 matches PRO
Sorties - Visionnage du film les optimistes ( achat et projection en inter ) ; soirée ciné			
Achat Film ou places	50 €	158 €	Ok Vu coût Droits + DVD = 158,25 €
Soirée organisation déplacement	150 €	50 €	salle gartuite , confection en cas maison
Reportage photos	200 €		
Disques dur externe		60 €	Fait en Interne , moins cher que prévu
Autres frais - déplacements Web master sur matches, évènements		50 €	
Rassemblement Final			Récompense 1 joueur super fair play par équipe lors d'un tournoi inter catégories
<del>Buvette</del> Apéritif tout le club invité	200 €	100 €	
<del>Supports publicitaires fair play : Clef USB, Mug, porte</del>	400 €	140 €	Pas fait, mais objet promotionnels plus chers pour quantité jusqu'à 200 => on donne les tee shirts - les lots seront achetés avant le tournoi
Déplacement porteur du projet			
Une partie des frais réel au km , 0,3 € /km lançon velaux	250 €	96 €	Environ 10 trajets : Réunions(3) , volley assis (1), supervision séances(10) observations, accompagnements arbitrage
Total	4 400 €	4 510 €	
Demande	3 000 €	3 000 €	
Demandé : 3000 € / auto financement 1510 €		66,5151599	

### **6-2-3 Retour sur expérience à mi saison**

- Le thème a-t-il suscité des questionnements amenant à des changements de comportements : Oui, les jeunes étaient curieux de savoir ce qu'était le fair-play, comment adhérer à ses valeurs, comment définir qui est le plus fair-play
- Le nombre de personnes s'engageant dans la prise de responsabilité, entraîneurs, marqueurs, arbitres ou dirigeants a-t-il augmenté : oui 7 formations de jeunes arbitres, les plus grands viennent aider aux entraînements des plus jeunes
- Le nombre de bénévoles a-t-il augmenté oui aide aux tournois clubs et accompagnements en matches PRO
- Le coût financier dû aux incivilités s'est-il réduit ; Pas de dégâts dû aux incivilités à signaler, pas d'amendes lors des matches de championnats.
- La participation des adhérents à l'assemblée générale du club a-t-elle augmenté : reste à voir en juin 2017
- Les équipements et matériel pédagogique mis à disposition ont-ils été détériorés : Pas anormalement
- l'implication dans la vie du club a augmenté : Oui plus de spectateurs lors des matches de seniors Région, coupe de France jeunes. Participations actives à toutes actions proposées par le club

### **6-2-4 Budget prévisionnel pour le renouvellement de l'action**

Items	Montants prévus	Commentaires
Objets promotionnels		
Lots pour challenge fair play 10 x 40 € + lots finaux 20 x 7 ( si 7 équipes) = 140 €	385 €	De septembre à Décembre 2017 et janvier à juin 2018 1 gagant à chaque vacances scolaires : 5 x 7 ( si 7 équipes) : 35 x 7 € = 245 €+ lots final 20 € x 7 =
Gourdes personnalisées Nom du club et symbolique fair play	0 €	Acheté début 2017 pour donner aux matches amicaux
Banderoles fair plays	80 €	Une autre banderole pour mettre dans nouveau
Tee-shirts fair play avec impression dessin gagnant nb : 150	1 080 €	Concours dessin à lancer à la rentrée de septembre au plus tard après les vacances de la toussaint , privilégier le travail en groupe. Maquette 30 € +
Dotation mini projets : Sensibilisation à l'aide à l'entrainement , achat support pédagogique relatifs au fair play - création affiche par jeunes , édition affiche gagante	100 €	
Ouverture vers public différents		
Tournoi enfants - grand parents / Tournoi volley assis interne et/ou dans un autre club	100 €	
Interventions -		
Frais déplacements et intervention -	200 €	
Pot de l'amitié	100 €	
Thème Fair play dans TAP séances réparties sur l'année ( bracelets FFVB) : 6 séances sur 36	180 €	TAP La Fare - séances Fair play - Dotation par la FFVB bracelets + diplômes
Déplacements en matches ,		
Accompagnements ( véhicules; 0,3 €/km ) 5 véhicules Istres : 80 km / Martigues : 80 km/ Venelles : 80 km	300 €	
Prix des places	100 €	En général entrées gratuites pour matches PRO
Reportage photos	100 €	
Eddition du reportage sur Internet		
Déplacements Web master sur matches, évènements clubs		
Rassemblement Final		
Buvette	100 €	
Supports publicitaires fair play : Clef USB, Mug, porte clefs , .. Pour tous les participants	500 €	
Déplacement porteur du projet		
Frais réel au km , 0,3 €/km lançon velaux : 32 km	150 €	Environ 15 trajets
Total	3 475 €	
Demande	2 700 €	
Demandé : 2700 € / auto financement 775 €		
Subvention CNDS =	77,70%	du budget total alloué à l'action

## **7/ Participation à la vie du club**

### ***7-1 l'accompagnement des équipes en matches***

Les parents s'organisent à tour de rôle pour accompagner les joueurs en matches. Pour éviter des déplacements en voiture inutiles les co-voiturages sont incités en limitant au minimum nécessaire le remboursement des frais réels.

### ***7-2 Organisation des collations et montage des terrains pour les tournois de jeunes***

Il est demandé aux parents et aux éducateurs de s'impliquer dans l'organisation des tournois de jeunes par l'aide à la mise en place des terrains et de la collation.

### ***7-3 Participation aux tournois internes***

Le club organise des tournois internes : enfants/parents ou loisirs/compétiteurs nous demandons à tous de participer.

### ***7-4 Participation à l'organisation du tournoi open annuel***

Tous les ans pour le jeudi de l'ascension le club organise depuis 21 ans un tournoi 3x3 filles et garçons.

Nous recevons en moyenne 30 équipes, niveau départemental à PRO, zone géographique : Région et plus.

Pour la mise en place de cette manifestation une moyenne de vingt personnes s'activent avant et pendant cette journée.

### ***7-5 Participation aux manifestations municipales***

Régulièrement le club fait appel aux bénévoles pour représenter le club dans les manifestations municipales : fêtes du sports (animation ateliers), forums, nuitées sportives ...

### ***7-6 Formations***

Le club propose à tous les adhérents en âge de participer aux stages de formations « arbitres » et « entraîneurs »

Nous proposons aussi les formations « bénévoles » organisées par le CDOS ou les mairies à tous les membres du comité directeur du club.

## **Volet social :**

Nous avons fêté en 2013 les 30 ans du club, 170 participants tous d'anciens membres du club.

Cette fête a entièrement été préparée par les membres actifs du club.

Le club a pour vocation d'accueillir un public diversifié et pour cela s'est organisé pour répondre positivement au plus grand nombre.

### **1/ L'identification des personnes éloignées de la pratique**

#### **1-1 Le baby volley (3-5 ans)**

Dans les communes de Coudoux, Velaux et de La Fare, peu d'activités sont proposées aux enfants de 3 à 5 ans. Lors des forums le club avait beaucoup de demandes pour cette catégorie.

#### **1-2 Les débutants (6- 16 ans)**

Les adolescents n'ayant pas encore pratiqué le volley hésitent à venir en club pour intégrer une équipe déjà constituée. Quand rien n'est prévu ils s'en vont après la séance d'essai.

### **2/ Les initiatives prises**

#### **2-1 Le baby volley**

Ouverture en 2010 d'une section baby volley 3- 5 ans, elle accueille en moyenne 25 enfants sur Velaux. Puis ouverture en 2012 d'une nouvelle section sur Coudoux comprenant en moyenne 10 enfants.

Voir volley sportif

#### **2-2 Les petits débutants**

Ouverture en 2012 d'une section petits débutants. Ce sont des enfants de 9 à 12 ans qui découvrent le volley-ball. Dans cette catégorie certains sont déjà en pratique fédérale après plusieurs années en Ecole de volley il est difficile de ne constituer qu'un seul groupe. Le but étant d'amener les débutants sans les décourager vers la pratique fédérale en cours d'année ou la saison suivante. Cela correspond à 12 enfants. Voir volet sportif.

## **2-3 Les grands débutants**

Ouverture en 2011 d'une section grands débutants 13-17 ans. Cette année pas d'équipe en 4x4 nous avons réussi à former 3 équipes de 6x6 M17F et G. Voir volley sportif.

## **3/ Les moyens mis en œuvre**

### **3-1 Le baby volley**

Matériel spécifique baby acheté et formation des cadres de cette section. Voir volley sportif.

La formation : les cadres de cette section sont éducateurs ou responsables école de volley.

Parmi eux : 2 DEJEPS, 3 éducateurs école de volley.

### **3-2 Les petits, grands débutants et UNSS Volley**

Accueil avec pratique personnalisée. But passerelle vers volley fédéral. Voir volet sportif

## **4/ Les méthodes**

Tout nouvel adhérent potentiel peut venir essayer l'activité gratuitement sur 3 séances toute la saison et gratuit à partir du mois de mai.

L'accueil est possible tout au long de l'année

La promotion de l'activité se fait au travers des manifestations communales : fêtes du sports, forums, stages sportifs, de notre tournoi open et via Internet sur le site du club et TV Velaux.

## **5/ Organisation et participation à des manifestations écoresponsables**

### **5-1 Manifestation organisée par le club : Tournoi open**

Nous organisons chaque année un tournoi le jeudi de l'ascension.

Pour organiser ce tournoi nous choisissons de :

- ☺ Dématérialiser la diffusion des affiches : Mailing puis inscription sur notre site Internet
- ☺ Acheter nos produits localement : Boulangerie
- ☺ Proposer des confections « maison » à la buvette. (Quiches, pizzas, gâteaux, ..)
- ☺ Trier nos déchets après la manifestation

## **5-2 Manifestations organisées par les communes : Fêtes du sport**

Nous nous inscrivons dans les politiques écoresponsables des villes de Coudoux ,Velaux et La Fare Les Oliviers et mises en place pour toutes manifestations municipales.

### **Volet Economique:**

#### **1/ Le budget**

Voir le Compte de résultat pour dernière année civile et budget prévisionnel dans partie ‘ » documents financiers obligatoires » .

Le prix de l’adhésion comprend :

☺ La licence fédérale (FFVB + CD13+Ligue de Provence + aide à l’emploi CD13 + aide au redressement CD13 et Ligue)

De 12 € (baby/Ecole de volley) à 75 € (espoirs/seniors)

☺ La cotisation au club

La part cotisation représente en moyenne pour les adhérents FFVB : 90 € et pour les adhérents UFOLEP (Loisirs) : 70 €

Cette différence est due à l’encadrement et aux frais afférents à la pratique en FFVB.

Pour la section Loisirs les responsables d’équipe ne sont pas des éducateurs sportifs mais des animateurs formés dans le club.

#### **2/ Les moyens matériel**

Les installations sportives sont mises à disposition par les mairies, voir volet social partenariat

Le petit matériel est acheté avec les budgets de fonctionnement

Pour du matériel plus important : sono, tremplin, kit de beach, ordinateur portable des subventions d’équipements sont demandées aux collectivités territoriales.

Le club ne dispose pas de véhicule et les frais réels sont remboursés au tarif bénévole.

#### **3/ La mutualisation des moyens**

Certains cadres évoluant sur le club sont également engagés auprès d’autres clubs.

Quand cela est possible nous engageons des équipes en regroupements de licenciés principalement avec le club de Vitrolles du fait de sa proximité.

Les achats de matériel se font de façon groupée avec d'autres clubs pour optimiser les frais de port.

## **4/ La tarification diversifiée**

### **4-1 La « ristourne » famille**

A partir de la deuxième inscription – 10 € ( -20 € pour le 3<sup>ième</sup> ... )

### **4-2 Aide au chômeur**

Tarif réduit pour chômeur longue durée

### **4-3 Les dispositifs**

Nous acceptons : Les chèques vacances, les chèques l'attitude 13, les coupons sport.

Affiliation ANCV

## **5/ Les nouveaux besoins**

Pour développer l'activité volley dans les centres aérés ou en partenariat avec les communes pendant le temps cantine dans les écoles, nous souhaitons embaucher une personne à temps partiel. Cette embauche ne s'est pas concrétisée. A présent la loi du 1<sup>er</sup> janvier 2014 imposant un minimum de 24H00 pour un temps partiel nous conduira sûrement à nous regrouper pour embaucher (groupements d'employeurs). Difficile entre clubs de volley du fait d'un besoin identique aux mêmes horaires.

Les bénévoles du club sont des actifs et ne disposent pas du temps disponible au démarchage pour lancer de nouvelles actions.

La réorganisation du temps scolaire va nous amener dès cette année à réfléchir à la façon dont nous pourrions travailler avec le comité et les communes pour à la fois répondre aux besoins des collectivités et créer une opportunité pour développer le volley-ball sur nos communes.

## **6/ Les partenaires privés**

Le club est autorisé à délivrer des récépissés fiscaux pour réduction fiscale. La démarche pour s'en assurer a été faite auprès de l'administration fiscale.

Le crédit Agricole s'engage sur deux ans depuis 2015/2016 avec leur projet « Sport pour valeur » à nous soutenir financièrement pour le développement de notre école de volley

## **Annexes :**

Elles sont jointes dans l'onglet « documents spécifiques »

Annexe I : Charte de déontologie

Annexe II : Label club formateur 2003

Annexe III : Label Club Régional 2004

Annexe IV : Label club accueil des jeunes 2012

Annexe V : Label club formateur futur 2013

Annexe VI : Label club formateur futur 2014

Annexe VII : Label club formateur futur 2015

Annexe VIII : Attestation respect cahier des charges Ecole de Volley

Annexe IX : Organigramme

Annexe X: VOD\_ Convention de partenariat CVF VB/ Ligue de Provence

Annexe XI : Convention de partenariat CVF VB/Mairie de La Fare

\*\*\*\*\*

Annexe I

# CHARTRE

## DE LA DÉONTOLOGIE & DU FAIR-PLAY DU VOLLEYEUR

Nous soussignés,  
Président du Comité Départemental 13 de Volley-ball,  
Présidents de Clubs, Présidents des commissions,  
nous engageons solennellement à respecter et à faire respecter,  
dans l'esprit et dans la lettre, les dix commandements suivants:

- Tes adversaires, tes partenaires et ton public tu respecteras.
- Aux arbitres et officiels respectueux de leurs obligations tu obéiras et contre eux jamais tu ne râleras.
- Aux lois du jeu tu te conformeras.
- Toutes formes de violence & de tricheries, tu refuseras.
- Maître de toi en toutes circonstances tu resteras.
- Loyal sur et hors du terrain tu seras.
- Exemplaire pour les jeunes tu deviendras.
- Les dirigeants, joueurs et spectateurs de ton club tu formeras.
- Aux éventuelles sanctions méritées tu obéiras.
- Dans tous les cas, déontologie et fair-play seront ta loi.

" Quand tous ces commandements seront respectés  
dans notre sport, le Volley-ball en sortira grandi ! "  
Merci de participer à cette action en signant avec nous  
cet engagement pour un Volley-ball propre et débarrassé  
de sa violence tant verbale que physique.

Président CD13



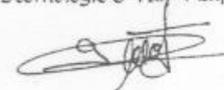
Président de Club

P. O. P. Poulet

D. FORTUNATO  
Secrétaire

Présidents des Commissions

Arbitres Sportive, Discipline,  
Statuts & règlements,  
Déontologie & Fair-Play





Annexe II

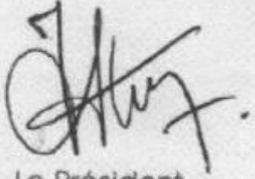
 **fédération française  
de volley-ball**

La Fédération Française de Volley-Ball a l'honneur  
d'attribuer le  
**LABEL CLUB FORMATEUR FFVB à :**

...*CLUB OMNISPORTS VELAUX*.....

En conformité des actions réalisées par le club de Volley-Ball, dans le respect  
des exigences qualité de formation envers les jeunes joueurs de la FFVB

Fait à Paris, le...*15 Avril 2003*.....

  
Le Président

FFVVB  
Fédération Française de Volley-Ball

La Fédération Française de Volley-Ball a l'honneur d'attribuer le

**Label Club**  
**Régional FFVB**

à :

..... CLUB OMNISPORTS VELAUX .....

En conformité des actions réalisées par le club de Volley-Ball,  
dans le respect des exigences qualité de formation  
envers les jeunes joueurs de la FFVB.

Fait à Choisy le Roi, le ..... 1<sup>er</sup> Juillet 2006 .....

Annexe   
Le Président  
de la FFVB



**magali fortunato**

---

**De:** Lamirand Stéphane <slamirand@ffvb.org>  
**Envoyé:** jeudi 26 juin 2014 09:20  
**À:** destinataires inconnus:  
**Objet:** Label Club Formateur 2013/2014

*Madame la Présidente, Monsieur le Président,*

*La FFVB et moi-même sommes fiers de vous décerner pour la saison 2013/2014, le Label Club Formateur Futur.*

*Suite à la campagne de labellisation lancée ces dernières semaines, et après validation de votre formulaire par votre Comité et votre Ligue, il apparaît que votre club répond aux critères fixés.*

*A ce titre, vous recevrez d'ici le mois de septembre, via votre Ligue, une dotation comprenant des ballons Molten, un drapeau à accrocher dans votre gymnase ainsi qu'un diplôme.*

*Vous pouvez être fier du travail effectué au quotidien, et c'est un honneur pour nous de vous récompenser.*

*De plus, veuillez noter qu'un courrier à l'attention de votre mairie sera également envoyé dans les prochains jours pour les informer qu'un club de leur commune s'est vu décerner un label par la FFVB.*

*Dans l'espoir de vous retrouver dans la liste des lauréats dès l'année prochaine, je vous adresse mes sincères salutations.*

*Jean-Paul DUBIER  
Vice-Président en charge du Développement*

--



Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection **Antivirus avast!** est active.

Annexe VI : Label club formateur Futur 2014



Annexe VII : Label club formateur Futur 2015



Annexe VIII : Attestation respect cahier des charges Ecole de Volley



**FEDERATION FRANÇAISE de VOLLEY-BALL**  
**COMITE DEPARTEMENTAL des BdR**

B.P. 50104  
13383 MARSEILLE CEDEX 13

Tél. 04 91 66 30 10 Fax 04 91 66 56 87  
[cd13volleyball@orange.fr](mailto:cd13volleyball@orange.fr)  
[cd13volleyball.e-monsite.com](http://cd13volleyball.e-monsite.com)

Marseille,  
Le 27 Octobre 2016.

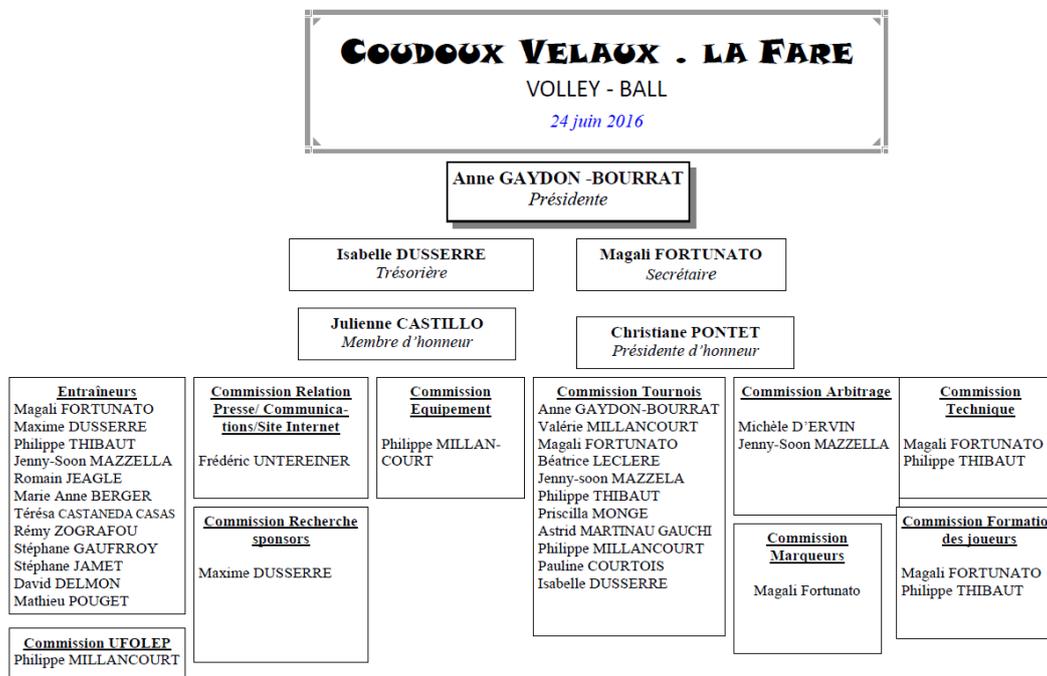
**ATTESTATION**

Je soussigné, Denis BERGÉ, Président du Comité Départemental de Volley Ball, atteste que le club Coudoux Velaux la Fare remplit bien tous les critères nécessaires à la validation fédérale de son Ecole de Volley Ball (3-13 ans) pour la saison 2016-2017.

Pour faire et valoir ce que de droit.

**Denis BERGE,**  
**Président.**

Annexe IX : Organigramme



## Annexe XI: VOD\_ Convention de partenariat CVF VB/ Ligue de Provence



### CONVENTION DE PARTENARIAT « VOLLEY A LA DEMANDE »

Entre

L'association loi 1901 **Coudoux-Velaux-La Fare Volley Ball - CVLVB**

Dont le siège est fixé

Maison des Associations - Mairie de Velaux  
997 avenue Jean Moulin  
13880 VELAUX

Représentée par **Madame GAYDON-BOURRAT Anne** agissant en sa qualité de **Présidente**.

Et

L'association Loi 1901 **Ligue de Provence de Volley Ball - LPVB**

Dont le siège social est fixé au

8 traverse Charles Susini  
13013 Marseille,

Représentée par **Monsieur Alain ARIA**, agissant en sa qualité de **Président**.

**Il a été convenu ce qui suit :**

*Fr.A*

2

#### **Article 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions de la mise en place d'un partenariat établi entre le **Coudoux-Velaux-La Fare Volley Ball - CVLVB** et la **Ligue de Provence de Volley Ball - LPVB** dans le cadre d'organisation de séances d'animation en volley ball pour un public de jeunes enfants en école primaire.

#### **Article 2 : Modalités de la collaboration**

La **Ligue de Provence de Volley Ball - LPVB** s'engage à :

- Mettre à disposition son agent de développement pour soutenir l'organisation des séances.
- Mettre à disposition tous les moyens logistiques.
- Soutenir le comité dans ses demandes de subvention.

En contrepartie le **Coudoux-Velaux-La Fare Volley Ball - CVLVB** s'engage à :

- Associer l'image de la Ligue de Provence de Volley Ball dans la communication des séances.
- A verser à la Ligue de Provence de Volley Ball, la somme de **20,00 € par heure d'intervention**.

#### **Article 3 : Prise d'effet - Durée**

La présente convention est conclue pour une durée **d'une année** à compter de sa date de signature. Elle ne pourra être tacitement reconduite.

#### **Article 4 : Modification de la convention**

Toute autre demande non spécifiée dans la présente convention fera l'objet d'un avenant.  
Les termes de cette demande seront définis dans l'avenant.

#### **Article 5 : Résiliation**

En cas de non-respect des termes de la convention, chacune des deux parties se réserve le droit de mettre fin à la présente convention en prévenant l'autre partie trois (3) mois à l'avance par envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception sans aucune indemnité à l'une ou l'autre des parties.



Convention 2016-2017 - Volley à la demande

*Fr.A*

**Article 6 : Litiges**

La présente convention est régie par les tribunaux français.

En cas de litige ou différend qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention de coopération, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, les différends éventuels pourront être portés devant les tribunaux compétents.

Fait à Marseille, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

Pour l'association Coudoux-Velaux-La Fare Volley Ball - CVLVB  
**Madame GAYDON-BOURRAT Anne, Présidente**

*PO D. FONTANA TO TROUPE*  
*A. B.*

Coudoux Velaux La Fare Volley-Ball  
MDA Mairie de Velaux  
13880 Velaux  
Siret n° 438 453 714 000 18  
Code NAF 9312Z

Pour la Ligue de Provence de Volley Ball - LPVB  
**Monsieur Alain ARIA, Président**

*[Signature]*



Convention 2016-2017 - Volley à la demande

*ARIA*

## Annexe XII : Convention de partenariat CVF VB/Mairie de La Fare

Département des Bouches du Rhône  
Arrondissement d'Aix en Provence

COMMUNE  
de  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

Envoyé en préfecture le 11/10/2016  
Reçu en préfecture le 11/10/2016  
Affiché le 14/10/2016  
ID : 013-211300371-20161007-DM\_2016\_114-CC  
République Française

### DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**2016\_114 - OBJET : Convention avec l'association « CVF Volley-Ball »**

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**INFORME** que, dans le cadre des animations proposées dans le cadre des TAP, une activité sensibilisation et découverte du volley-ball est dispensée auprès des enfants de + de 6 ans tout au long de l'année scolaire 2016/2017 pour les élèves des deux groupes scolaires.

**DECIDE** de signer une convention de partenariat associatif avec l'association « CVF Volley-Ball » - MDA - 997 avenue Jean Moulin - 13880 VELAUX, pour cette activité.

**DIT** que cette prestation est dispensée gratuitement par l'association.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 7 octobre 2016.

Le Maire,

Olivier GUIROU



### CONVENTION DE PARTENARIAT ASSOCIATIF RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITES PERISCOLAIRES Année scolaire : 2016 / 2017

Dans le cadre des activités périscolaires, récemment élargies par la réforme des rythmes scolaires introduite par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, la collectivité a décidé, pour assurer certaines des animations prévues tout au long de l'année scolaire, de faire appel à un intervenant extérieur, l'association « CVF Volley-Ball ».

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

##### Entre

La commune de La Fare les Oliviers représentée par son Maire Olivier GUIROU d'une part

et

L'association dénommée « CVF Volley-Ball »

SIRET de l'association n° 438453714

Adresse : MDA 997 avenue Jean Moulin 13880 Velaux

Représenté par Anne GAYDON BOURRAT en qualité de Présidente

##### Article 1 : Objet de la convention

La Collectivité confie à l'Association « CVF Volley-Ball » l'animation d'activités périscolaires à l'intention des enfants des écoles élémentaires.

L'association « CVF Volley-Ball » assurera cette charge à titre gratuit.

Les conditions d'intervention de l'Association sont précisées dans la présente convention.

##### Article 2 : Activités périscolaires mises en place

L'Association s'engage à mettre en œuvre des activités périscolaires dans les conditions suivantes :

- Nature de l'activité : Sensibilisation et découverte de l'activité volleyball
- Durée hebdomadaire : 1h30 ; le vendredi de 15h à 16h30.
- Lieu d'intervention : les écoles élémentaires de Paul Doumer et de la Pomme de Pin
- Période d'intervention : année scolaire 2016/2017 tous les vendredis en dehors des vacances scolaires et selon un calendrier préétabli en coordination avec la collectivité.

La Collectivité donnera à l'Association « CVF Volley-Ball » toutes les informations utiles pour faciliter son intervention.

### Article 3 : Mise en œuvre des prestations

#### ➤ Sur le plan réglementaire

Pour toutes les activités périscolaires mises en place à destination des enfants, l'Association « CVF Volley-Ball » s'engage à agir en conformité avec les réglementations applicables que ce soit en raison des risques liés à la nature de l'activité ou des risques liés au déplacement des enfants en dehors de l'enceinte scolaire.

Les réglementations applicables seront présentées au responsable de la Collectivité ainsi que les mesures envisagées par l'Association « CVF Volley-Ball » pour les mettre en œuvre.

Les intervenants de l'Association « CVF Volley-Ball » qui assurent l'animation et l'encadrement des enfants pendant les activités périscolaires devront être en conformité avec l'ensemble des règles applicables, notamment en ce qui concerne leur qualification.

#### ➤ Locaux et moyens

L'Association « CVF Volley-Ball » assurera l'animation des activités périscolaires dont elle est chargée dans les locaux suivants : Gymnase Paul Doumer et Salle de sport de La Pomme de Pin.

Dans la plupart des cas, la Collectivité mettra à disposition de l'association les fournitures nécessaires afin que celle-ci puisse assurer les activités dont elle est chargée. Chaque fois que l'association utilisera du matériel fourni par ses soins celui-ci devra être en parfait état de fonctionnement et adapté à l'âge des enfants.

### Article 4 : Responsabilités

La Collectivité assume la responsabilité de l'organisation des activités périscolaires dont elle a la compétence dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ; elle est assurée en conséquence.

L'Association « CVF Volley-Ball » assume la responsabilité des activités qu'elle assure dans le cadre de la présente convention ; elle doit pour ce faire justifier être titulaire d'un contrat d'assurance garantissant les tiers en cas d'accidents ou de dommages ; il en est de même pour les membres de l'Association, bénévoles ou salariés, qui assureront ces activités.

### Article 5 - Evaluation

La collectivité et l'Association « CVF Volley-Ball » effectueront une évaluation conjointe portant sur les activités réalisées.

### Article 6 - Durée de la convention

La présente convention prend effet à la date de sa signature et pour toute la durée de l'opération prévue à l'article 2.

### Article 7 - Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à La Fare les Oliviers  
Le ..... 2016  
Pour la commune de La Fare les  
Oliviers

Olivier GUIROU Maire



Fait à La Fare les Oliviers  
Le .....

Pour l'Association CVF Volley-Ball,

Anne GAYDON BOURRAT Présidente